



Frais de résiliation SFR

Par **danielle63**, le **30/06/2014 à 10:33**

Bonjour rnje viens de déménager d un centre ville (zone dégroupée) vers la campagne (en zone non dégroupée); j ai résilier mon contrat aupres de SFR car il ne pouvait continuer mon contrat initial au meme conditions tarifaires; de ce fait il me demande 45 € de frais de résiliation; on t ils le droit? rnmerci pour votre aide

Par **Lag0**, le **30/06/2014 à 13:44**

Bonjour,rnIl faut relire les CGV/CGU de votre contrat pour voir ce qui est dit sur les frais de résiliation...

Par **danielle63**, le **30/06/2014 à 13:54**

merci; je vais les relire; mais il me semblait qu il ne suffit pas que le contrat prévoit que " les frais de resiliation sont de X euros" en quelque sorte un forfait!rnle FAI doit il me donner et faire ressortir sur la facture le cout relle de l intervention?